

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville, que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 30 septembre 2025 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Site visé par la demande : 181 et 183, chemin Saint-François-Xavier – lots 3 129 437 et 3 129 438 du cadastre du Québec, en voie de remembrement pour le lot 6 690 014.

Nature et effet de la demande :

Cette demande de dérogation mineure concerne un projet d'agrandissement commercial au 181, chemin Saint-François-Xavier dont un élément s'avère non conforme à la grille des usages et normes de la zone C-402. La demande vise plus particulièrement à :

- Permettre une marge arrière de 6,47 mètres au lieu des 10 mètres prévus à la grille applicable.

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant le formulaire « questions du public » disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : <https://ville.delson.qc.ca/la-ville/vie-democratique/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/questions-du-public/>.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier déposé à l'hôtel de ville. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 5 septembre 2025.

Nadine Poissant
Greffière adjointe